

LAFFUT (*François*), Vérificateur des Finances (Ben-Ahin, 9.9.1895 — Élisabethville, 7.5.1934). Fils de Félix-Joseph et de Humblet, Bertha ; époux de Marchal, Germaine.

Ses études primaires faites à Ben-Ahin, deux années d'études moyennes, à Huy, interrompues pour raisons de santé, continuées en 1913 par l'école régimentaire du 13^{me} de ligne à Dinant, Laffut se consola de l'irrégularité de cette formation en suivant les cours de comptabilité de l'École Pigier et les cours de colonisation de l'École universelle de Paris. Grand lecteur de surcroît et autodidacte à la fois avide et prudent, il avait compensé les carences dont avait souffert sa prime jeunesse, quand il s'engagea au service de la Colonie du Congo belge en janvier 1922 en qualité de commis du Service des Finances (Ar. min. du 5 janvier 1922). Attaché successivement à Boma, Léopoldville et Élisabethville, il occupait les fonctions de vérificateur des Finances au chef-lieu de la province de Katanga, quand la mort l'atteignit le 7 mai 1934, porteur de la Médaille d'or de l'Ordre royal de Lion et de l'Étoile de Service en Or.

Dès ses débuts à Boma, Laffut s'était révélé tacticien syndicaliste des plus sûrs au sein de la section locale de l'A. F. A. C., l'association de fonctionnaires et agents civils de la Colonie autorisée par un décret du 23 mars 1921. Aussi occupait-il le secrétariat général à la section centrale de Léopoldville, aux environs de 1930, époque à laquelle il donna au bulletin mensuel de l'Association une tenue particulièrement distinguée, n'hésitant pas à s'attacher des collaborateurs aussi qualifiés que l'écrivain français René Dumesnil, fit élaborer par une commission dont faisaient partie deux hauts magistrats, un contre-projet de réorganisation administrative et territoriale de la Colonie dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il assurait mieux que ne faisait le projet gouvernemental combattu, la présence de l'administrateur parmi ses indigènes, et se tint en contact constant avec le B. I. T. de Genève dont il reçut, en 1931, un délégué de classe en la personne de M. Jean Goudal. Laffut était devenu un véritable syndicaliste de gouvernement et il a été assuré à l'auteur de cette notice que le P. O. B. destinait son correspondant au Conseil Colonial au moment où la mort mit fin à sa carrière.

25 mai 1953.
J. M. Jadot.

Tribune congolaise, 15 mai 1934, p. 3 ; Souvenirs et archives de l'auteur de la notice.